



# La Lettre

## d' Informations Municipales Saint-Caprais de Bordeaux

M  
A  
R  
S

2  
0  
1  
4



### Elections municipales 2014... ce qu'il faut savoir !

**Les élections municipales et communautaires  
auront lieu les  
dimanches 23 et 30 mars**

**Attention, pour notre commune, le mode de scrutin change. Nous élirons simultanément nos 23 conseillers municipaux et nos 8 conseillers communautaires par un scrutin de liste à 2 tours, à la proportionnelle avec prime majoritaire.**

#### Le bulletin de vote

- Sur un même bulletin, on trouve à gauche une liste pour l'élection municipale, et à droite une liste pour l'élection des conseillers à la Communauté de Communes.
- Les listes comprennent autant de noms de candidats que de sièges à pourvoir.
- Les listes respectent strictement la parité en intercalant alternativement un homme et une femme.
- Le panachage n'est plus autorisé, la liste n'est pas modifiable.

#### Le vote par procuration

Si vous êtes absent lors du scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration est établie à la gendarmerie, au commissariat de police ou au Tribunal d'Instance

de votre domicile ou de votre lieu de travail. Un mandataire ne peut recevoir qu'une seule procuration. Pour gagner du temps vous pouvez télécharger et préremplir le formulaire disponible sur : [https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/qf/cerfa\\_14952.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/qf/cerfa_14952.do)

#### ➡ Panachage = bulletin nul !

Votre bulletin sera considéré comme nul si :

- votre enveloppe ne contient aucun bulletin,
- votre enveloppe contient plusieurs bulletins différents,
- votre bulletin comporte le moindre ajout tels que ratures, noms rayés, noms ajoutés, inscriptions diverses...

#### ➡ Justificatif d'identité obligatoire

Tout électeur devra présenter une pièce d'identité avec photo pour pouvoir voter.

**Pièces d'identités acceptées** : carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte de combattant, de chasse, .... avec photo.

Il est préférable de se munir également de **sa carte d'électeur** afin d'améliorer le déroulement du scrutin et d'éviter les files d'attente. Celle du dernier vote est encore valable, vous n'en recevrez pas de nouvelle.

### Les 2 bureaux de vote se situent à l'école maternelle.

Ils seront ouverts de **8h00 à 18h00.**

Le **numéro** de votre bureau est **inscrit sur votre carte d'électeur.**

Le bureau n°1 se situe dans la salle de motricité, accès par la cour.  
Le bureau n°2 est installé au restaurant scolaire.

La commune compte 2 290 inscrits et 11 européens sur les listes électorales.

Il n'y aura probablement qu'un seul tour puisque seules deux listes se présentent à vos suffrages.



**Le Parc Jacquotte** (Avenue de Mercade) vous accueille pour un moment en famille ou entre amis. Vous y trouverez un espace vert apaisant propice au farniente, une aire de jeux, des tables de pique-nique, la boîte à lire dans laquelle des ouvrages sont à votre disposition.



### Respect du voisinage

L'utilisation des machines bruyantes telles que tondeuses, tronçonneuses, bétonnières... ne peut se faire qu'à certaines heures : jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h. Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, dimanche et jours fériés, de 10h à 12h.

### Interdiction de faire des feux

Etant donné qu'il y a un centre de recyclage à St-Caprais, l'incinération des végétaux est interdite. N'hésitez donc pas à amener vos déchets verts aux heures d'ouverture :

Le lundi de 13h15 à 17h et du mardi au samedi de 9h15 à 13h et de 13h40 à 17h.  
Téléphone : 05.56.30.65.16.

## MANIFESTATIONS

### Concours canin régional

Samedi 22 et dimanche 23 mars, proposé par "Peace and dog", au gymnase.

### Portes ouvertes à Concordia

Samedi 22 mars de 9h à 19h.

### Conférence sur les "Passeurs d'âmes"

Vendredi 28 mars à 20h30, proposée par Gingko, à la salle des banquets.

### 1er anniversaire de la Confrérie des goûteurs de tricandilles

Dimanche 6 avril, au domaine Loustallaut, de 9h00 à 18h00.

### Chasse aux oeufs

Samedi 12 avril à 11h00, à la plaine Bernardin, organisée par la FCPE.

### 3ème rencontre pour l'arboretum,

Samedi 26 avril, à la salle des banquets.  
Disco-soupe, à partir de 10h.

### Fête des oeillets

Samedi 26 avril à 19h00, à la Salle de l'Epicurien.

## Braderie du CCAS

### Les 8 et 9 mars derniers, la Braderie du CCAS a confirmé son succès grandissant...

Toujours beaucoup de monde pour ce rendez-vous biennuel dont les bénéfices permettent à la commission sociale de mener ses actions : aires de jeux pour les enfants, Cabane à Lire, Thé dansant des anciens, chocolats de Noël, goûters intergénérationnels à l'école maternelle, Banque alimentaire, aide à la personne...

A l'ouverture, la file d'attente s'étendait jusqu'au

milieu du parking de l'Epicurien et chacun a pu, à moindre coût, trouver son bonheur : vêtements, chaussures, sacs, bric à brac, jouets, peluches, livres... une véritable caverne d'Ali Baba.

Les élus, les personnels et les bénévoles ont travaillé d'arrache-pied pendant toute la semaine car la mise en place et la tenue de la braderie représentent un travail colossal ! Affichage et publicité, tri, nettoyage, repassage, étiquetage des tailles, mise sur ceintres d'une multitude de vêtements....

Le bilan de cette braderie est une fois de plus, très positif avec la vente de plus de 5 000 articles !

Renelle Mangematin adjointe à la Commission Sociale tient dans cette dernière LIM, à remercier son équipe qui a oeuvré pour toutes les actions des 3 dernières années. Ce qui a permis de tisser des liens d'amitié par le partage de moments forts entre les organisateurs.



## Rythmes scolaires et temps méridien

Le groupe de travail, coordonné par la Communauté de Communes, a élaboré le Projet Educatif de Territoire (PEDT) qui, ensuite, doit être validé par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN).

Dans le même temps, la commission scolaire a travaillé sur une nouvelle organisation du temps méridien : elle propose d'instaurer deux services "décalés" à l'école élémentaire comme cela se fait déjà à l'école maternelle. L'objectif est, bien entendu, d'améliorer les conditions de repas des enfants et d'augmenter leur temps de jeu.

La Commission Scolaire a présenté ce projet lors d'une réunion de la Caisse des Ecoles et du Comité des Usagers.

Le projet ne nécessite pas le recrutement de personnel supplémentaire, mais une enveloppe a été inscrite sur le budget 2014 qui prévoit du matériel pour la cuisine.

Une prochaine réunion de travail aura lieu le 29 avril et une semaine d'expérimentation est prévue du 12 au 16 mai.

Si le bilan s'avère concluant, cette nouvelle organisation pourrait être mise en place dès la rentrée 2014.



## Eaux pluviales

Le bureau "PRIMA Aquitaine" a été mandaté par la mairie pour réaliser une analyse sur l'écoulement des eaux pluviales dans le secteur allant de l'église vers le chemin des sous-bois.

L'étude a démarré par une première réunion de collecte des informations le 12 février.

Il s'agira de déterminer la faisabilité de création d'un bassin de rétention et d'établir un diagnostic sur le dimensionnement et l'état des busages existants.

Une visite sur site est programmée pour le mois d'avril.

## Remerciements

Cette lettre mensuelle est la dernière de nos publications pour cette mandature.

Aussi souhaitons nous ici remercier ceux qui ont contribué à votre information durant ces trois années. C'est le fruit d'un travail collectif.

Merci aux associations, partenaires, responsables de commissions, élus, pour la fourniture des contenus.

Merci à Virginie pour la centralisation des informations et la mise en page.

Merci à Elodie et Frédéric pour les distributions sous une météo souvent capricieuse.

Merci aux rédacteurs, correcteurs, relecteurs, plieurs.

Merci à Xavier pour ses recherches sur le patrimoine communal.

Merci aux annonceurs pour leur participation financière.

Merci à notre imprimeur pour sa technicité et sa réactivité.

Merci à ceux que nous aurions involontairement oubliés.

Remerciements, bien sûr, au directeur de la publication, aux membres de la commission information communication, avec une pensée toute particulière pour Pierre-Jean.

La totalité des publications est disponible en version numérique sur le blog de la mairie.